



**PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR N°4 - saison 2025 2026 -
Lundi 3 Novembre 2025
A SAINT DENIS LES BOURG**

Présents : Alain, Sylvie, Mathias et Emmanuelle en présentiel,
Cynthia, Laëtitia Massimiliano et Sébastien en visioconférence.

Excusés :

Animateur : Sylvie

Secrétaire de séance : Emmanuelle

Ordre du Jour

- 4.1. Échange sur nos Valeurs
 - 4.2 Approbation du PV N°3 - 2025/2026
 - 4.3 Secrétariat : Priorités administratives
 - 4.4. Fonctionnement & Calendrier des réunions CODIR
 - 4.5 Questions diverses
-

Début de la réunion à 19h00

Le quorum étant atteint, la réunion peut se tenir.

Mots de Bienvenue de la Présidente aux nouveaux membres du CODIR. Tour de Table de chacun des membres.

4.1 Échange sur nos Valeurs

Chacun a pu s'exprimer sur son souhait d'apporter son aide ses compétences pour faire vivre Bourg Plongée dans la bienveillance et le respect de chacun. Le nouveau CODIR pourra dans sa pluralité s'enrichir des différents points de vue (encadrant-adhérent) ce qui peut éviter que le CODIR soit très (trop) Technique. Sébastien a souligné que le Club avait axé ses priorités sur la Bio et la Famille ce qui le différenciait des autres clubs.

4.2 Approbation du PV N°3- 2025-2026

- Validé à l'unanimité des présents du CODIR N°3

4.3 Secrétariat : Priorités Administratives

Pour accompagner Emmanuelle dans sa prise de fonction, Sylvie a envoyé les statuts modifiés, le nouveau règlement intérieur, le projet associatif, le PV de l'AGE électorale à la Préfecture.

Tous ces documents sont aussi accessibles à l'ensemble des adhérents sur VP Dive.

Le Label Ecosub est terminé et sera envoyé prochainement.

Subventions :

Dossier de Subventions à finaliser : Mairie de Bourg en Bresse, Mairie de Villars les Dombes, Communauté de Communes de La Dombes.

Puis FVD2A (fond de développement de la vie associative) en décembre /janvier

ANS via le Comité AURA en mars/avril

Région (changement de compresseur) : subvention reçue de 4200€ à utiliser avant 2027.

Accès VPDIVE à Emmanuelle :

Sylvie doit donner les accès à Emmanuelle sur VP Dive afin qu'elle puisse remplir son rôle pleinement comme la vérification des inscriptions et des documents réglementaires.

Saisir le calendrier de la saison. Communiquer sur les différents événements retours surface, WE plongées, fêtes du Club....

Communiquer sur les Réseaux sociaux Facebook, WhatsApp, créations d'affiches...etc

4.4 Fonctionnement & Calendrier des Réunions CODIR

REUNIONS :

Les horaires des Réunions ont été modifiés pour satisfaire les organisations de chacun :
19H30 à 21h30

Calendrier des réunions pour la saison 2025-2026

- CODIR N°5 LUNDI 5/01,
- CODIR N°6 MERCREDI 18/03
- CODIR N°7 LUNDI 18/05
- CODIR N°8 LUNDI 6/07

Pour la rentrée 2026-2027, un CODIR est planifié le **mercredi 3 septembre 2026**.

Lieu de nos réunions : Tant que nous n'avons pas un lieu de vie de club, les lieux restent à définir soit sur Bourg en Bresse avec l'OMS, soit à Nauti Dombes, soit chez Sylvie et Alain. Il y aura toujours la possibilité d'être soit en visio, soit en présentiel.

POINT SUR LES COMMISSIONS :

Matériel/TIV : Sébastien

Remise en état du compresseur qui est au domicile de Sébastien. Il finalise l'installation. Les filtres restent à changer, la remise en route pourrait se faire semaine prochaine.

22 Bouteilles disponibles dont 4 à rééprouver. (HP2S ou BMS)

5 de 6L, 1 de 7L, 9 de 12L, 6 de 15L et 1 de 18L.

Il faut aussi renforcer les portants, améliorer le stockage en achetant de nouvelles caisses (Sébastien doit donner les références à Cynthia pour qu'elle les achète prochainement), prévoir un temps d'inventaire ainsi qu'un temps de nettoyage.

- **Jeudi 4/12 18h30** chez Sébastien pour inventaire
- **Samedi 7/02** Nettoyage & entretien du matériel en même temps que le TIV

Environnement-BIO : Mathias

Mathias souhaiterait faire un atelier technique photo sous-marine. Un sondage sera proposé aux adhérents pour voir l'intérêt de la proposition.

Il est prêt à renouveler des conférences. Nous attendons ses disponibilités.

Mathias a hâte que nous ayons un local afin de pouvoir faire des expos photos.

Il souhaite nous faire découvrir la richesse de la Rivière D'Ain, du lac du Bourget et de Nantua. Sylvie lui demande de proposer des dates afin de prévoir les cadres.

Technique : Alain

- Prochain Baptême Dimanche 21/12/2025 après-midi.
- « Jeunes » : Sébastien & Cynthia. 5 enfants en formation plongeur or
- PN1 : Alain, Brigitte, Sylvie & Max. 6 Adhérents en formation N1.
- PN2 : Sylvie & Sébastien. 13 Adhérents en formation N2 dont 4 en PE 40 (2 jeunes + 2 adultes), 9 PN2 (PE40 + PA20)
- Cette année la formation commence par le PE40 en prévision de l'Égypte puis poursuite du PA20 début Janvier 2026.
- Max en Formation E1 (Sylvie & Alain) et Sébastien en formation MF1 (Sylvie)

Sport et Santé : Sylvie

1 adhérente a choisi un club plus proche de son domicile et un futur adhérent doit venir mais pas de nouvelle pour le moment.

Vie de Club : Emmanuelle

Elle peut compter sur Alain (buvette), Cynthia (activités) et peut être Laurent et Florence.

- Fête de Fin d' Année :

Vendredi 19/12 lieu à défini (Salle sur Villars ? Emmanuelle Demande à la Mairie, Saint Denis les Bourg ? Sylvie)

Sondage à faire auprès des adhérents pour savoir s'ils préfèrent un repas partagé en mode auberge espagnole ou si le club s'occupe de tout moyennant finance.

- « Retour surface »

- Janvier Galette mardi 13/01
- Février Soirée Crêpes Déguisement mardi 24/02
- Avril Chasse Aux Trésors mardi 28/04
- Fête du Club : Dimanche 28/06 (Lieu à Trouver)

- Propositions

- Refaire la soirée Bowling qui avait bien plu.
- Cynthia se renseigne pour l'Hydrospeed à Sault-Brénaz.

4.5 Questions diverses

Organisation du Baptême du 21/12

Alain et Sylvie doivent demander si Brigitte et Stéphane peuvent être disponibles.
Voir aussi avec Nauti-Dombes pour les inscriptions (règlement à faire avant le dimanche pour être plus sûre du nombre d'inscrits.
Prévoir des Flyers. Mathias sera disponible pour la prise de Photos.

Questions d'Emmanuelle sur les prochaines sorties club

Sur les Slides, il y a un niveau d'indiquer. Est-ce que seuls les adhérents de ce niveau peuvent s'inscrire ?

Réponse : Selon le nombre d'inscrit du niveau et le nombre d'encadrant il sera possible de s'inscrire même si on n'est pas du niveau prioritaire.

Même si cela était déjà indiqué sur VP Dive, peut-être qu'il sera utile de mettre plus en évidence les caractéristiques de la sortie (niveau prioritaire si enfants ou non, etc.)

Question d'Alain : Est-ce que Bourg Plongée peut prêter du matériel aux adhérents qui partent en Égypte ?

Sylvie rappelle que c'est une sortie « club » inscrite au planning qui remplit les conditions de prêt définies dans le Règlement Intérieur.

Modalité de 10€/jour avec Chèque de caution 500€/pers ou 1000€/famille

Sylvie propose tout de même un vote : Prêt de matériel pour le voyage en Égypte

<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>	<i>POUR</i>
<i>0</i>	<i>1</i>	<i>7</i>

Alain doit lister les besoins pour voir si BP a le matériel.

Cynthia rebondit sur le chèque de caution qui n'a pas été demandé ni pour La Ciotat ni pour Chamagnieu.

Suggestion, demande à faire à nos adhérents de faire le chèque de caution à la rentrée ou dès la 1ere sortie.

Fin de la réunion à 21h15

Prochaine réunion CODIR N°5

Le Lundi 5 Janvier 2026 à 19h30

(Lieu à définir)

La présidente

Sylvie BOULLY



La Secrétaire

Emmanuelle DURAND

